

maisons paysannes du loiret

Délégation de **maisons paysannes de france**

Maison des Associations, 46 ter rue Sainte-Catherine 45000 Orléans

<http://www.maisons-paysannes-loiret.org> - loiret@maisons-paysannes.org



Le Bureau de MP Loiret

Claudie PLISSON

Présidente, déléguée MPF

761 rue des Plaiesses

45160 Olivet

02 38 63 08 12

loiret@maisons-paysannes.org

Jean-Michel GELLY

Vice-président

Délégué adjoint Gâtinais,

45230 Châtillon-Coligny

Christian VEILLON

Secrétaire

45380 La Chapelle-St-Mesmin

Michel VINAUGER

Trésorier

45160 Olivet

Michel BRÛLÉ

Secrétaire adjoint

Site Internet

45000 Orléans

Alain DALAIGRE

Secrétaire adjoint

vieassociative

45150 Darvoy

Françoise HENDELUS

Relation avec la Mission Val de Loire

45190 Beaugency

Charles HENDELUS

Bulletin de Liaison

45190 Beaugency

Catherine PAUPELIN-HUCHARD

Trésorière adjointe

45430 Chécy

et toute notre équipe

de bénévoles

Bulletin de liaison n°21 - Septembre 2020

Notre délégation n'a pas échappé aux perturbations qui ont affecté la vie économique et sociale durant le trimestre de confinement et les mois d'été. Les événements que nous avons programmés (Assemblée générale, journée sur l'amélioration thermique, journée Gâtinais...) ont dû, comme cela a été le cas pour toutes les associations, être annulés et reportés. Nous avons néanmoins pu assurer le service conseil quand les déplacements ont été à nouveau possibles.

Un nouveau projet : une brochure sur le bâti rural du Loiret

À notre grande satisfaction, un projet, enclenché au mois de janvier, a pu aboutir : informés des possibilités de subvention allouées par le Fonds de Développement de la Vie Associative, nous avons monté un dossier de demande d'une subvention de 4000€, pour l'édition d'une brochure à diffuser largement sur le bâti rural du Loiret et sa restauration, et avons eu le plaisir de voir en juillet notre demande acceptée. Offices de tourisme, mairies, particuliers pourront donc disposer d'un document synthétique pour mieux connaître, comprendre et restaurer dans de bonnes conditions le bâti rural et le "petit patrimoine" de notre département. Une bonne année sera nécessaire pour la confection de ce document et toutes les contributions seront les bienvenues (photos, notices...) !

Des activités reprogrammées

Nous avons reprogrammé notre AG départementale au samedi 26 septembre et la journée sur l'amélioration thermique avec Luc Van Nieuwenhuysse au 7 novembre 2020. Notre chantier "Réfection d'un couronnement de mur", qui devait se faire en mai, se tiendra à Olivet fin septembre et début octobre.

Tous les adhérents et tous les inscrits à la journée de formation seront bien entendu personnellement informés des nouvelles modalités. Notre site est également à consulter.

En raison de la situation sanitaire actuelle liée à la COVID-19, la Mairie d'Orléans a décidé de reporter à une date ultérieure Rentrée en Fête, qui devait se dérouler le dimanche 6 septembre prochain. La Mairie diffusera un catalogue digital sur les réseaux sociaux et sur le site internet www.orleans-metropole.fr, reprenant les associations orléanaises inscrites à l'événement afin de mettre en avant leurs actions.

Notre structure régionale sera également partie prenante à un événement qui se tiendra les 4, 5 et 6 septembre dans la commune de Mosnes (37), le Village des Métiers d'Art et du Patrimoine, réunissant associations du patrimoine, acteurs de la formation et professionnels.

Un numéro "Spécial lucarnes"

Nous avons choisi de dédier ce numéro à un élément architectural qui, s'il est "petit" par son volume, donne tout son charme et son caractère à notre bâti rural, ou le défigure lorsqu'il est malencontreusement positionné et dimensionné : les lucarnes. Souhaitons qu'en comprendre la logique, l'utilité et les différentes variantes soit une aide à la restauration.

Merci à nos adhérents

Je voudrais enfin remercier tous nos adhérents qui ont répondu à l'appel du siège national et envoyé leur vote en ligne au mois d'août, pour suppléer l'annulation de notre Assemblée Générale nationale qui devait se tenir à Caen en avril. Le succès de cette procédure, qui ne remplace bien sûr pas la richesse des débats en « présentiel », permet à notre association nationale d'assurer sa continuité et sa représentativité.

Et souhaitons à tous de passer ce cap difficile sans encombre, en gardant dynamisme et créativité pour la défense de notre patrimoine rural !

La déléguée, Claudie Plisson

Les lucarnes en Loiret



Dans des régions assez proches de chez nous (Berry, Allier), le grenier est souvent accessible par un escalier extérieur menant à une porte en pigno. Dans le Loiret, en revanche, nos logis de fermes du Loiret, ainsi que nos maisons de bourg qui avaient autrefois une activité agricole comportaient dans l'immense majorité des cas une ou plusieurs lucarnes en façade principale: c'est un élément de reconnaissance de la silhouette des bâtiments ruraux de notre département et que ce soit en Beauce, Sologne, Forêt d'Orléans, Val de Loire ou Gâtinais, leur présence contribue à donner à ceux-ci un air de famille.

Mais on note aussi dans les matériaux, les proportions, la forme de la toiture, de nombreuses variantes en fonction des "pays", de l'époque de construction et de la localisation (bourg ou ferme isolée). Sans prétendre à l'exhaustivité, nous en présentons quelques unes.

Et en tant qu'élément marquant dans la silhouette de nos maisons paysannes, c'est souvent par la transformation, le percement ou la suppression des lucarnes que sont abîmées, voire défigurées les façades lors d'une restauration. Alors que des principes simples et de bon sens pourraient éviter ces erreurs...

Quelques éléments de description

1. Fonction et position de la lucarne

La lucarne de la maison paysanne se comprend d'abord par sa fonction : c'est en fait une porte qui grâce à une échelle donne accès au grenier où sont stockées récoltes et réserves. On différencie ainsi les lucarnes "gerbières" des maisons paysannes



de celles des maisons bourgeoises servant à apporter la lumière au comble, celui-ci étant accessible de l'intérieur par un escalier. Ce grenier se situe au-dessus du logis (et même les logis les plus modestes, les "modules de base" en ont un) mais la grange peut aussi avoir un grenier plafonné et donc comporter aussi une ou plusieurs lucarnes. La position de la lucarne sur le plan vertical sera fonction de la plus ou moins grande hauteur du bâtiment, sachant que le seuil de la lucarne correspond au plancher du grenier. Ainsi dans certains bâtiments où le grenier est un quasi étage, la "lucarne" est une porte en hauteur, qui ne coupe pas le toit.

On trouve en revanche des lucarnes très engagées dans le mur gouttereau, là où le surcroît du comble est peu élevé (lucarnes dites "pendantes") ; pour d'autres, le seuil est juste à l'égout du toit. Sur les maisons bourgeoises, les lucarnes sont le plus souvent placées juste au-dessus de l'égout du toit, sans couper la corniche ni la gouttière et servent à éclairer les pièces sous comble.



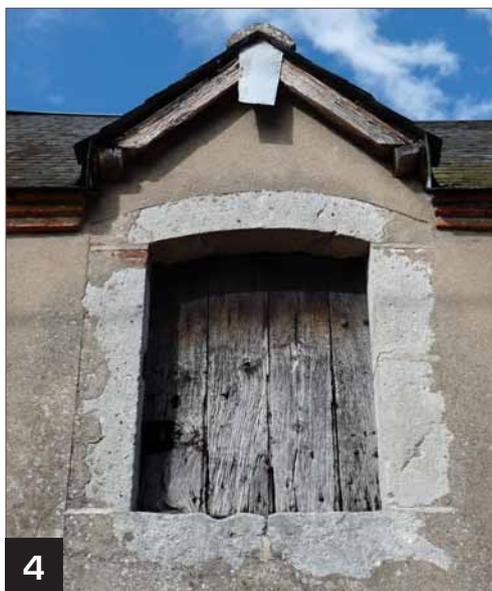
Photo de gauche : comble à la Mansart lucarnes servant à l'éclairage

Photo de droite : Gâtinais, toiture très débordante. La lucarne à croupe est placée en haut du mur gouttereau



2. Différents types de lucarnes

Les formes de toitures



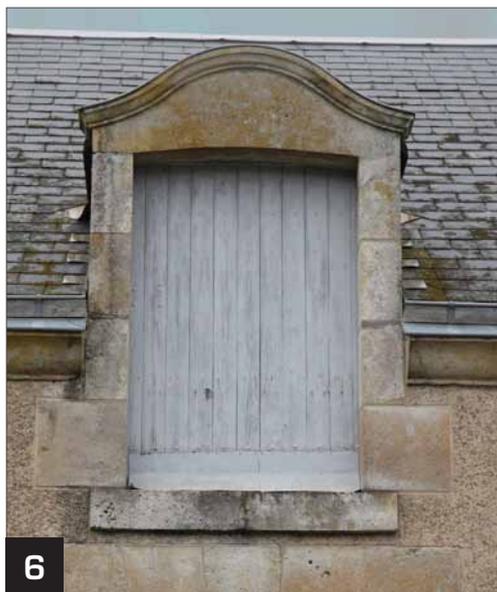
1 et 2 : Deux variantes de la lucarne à croupe ou "à la capucine". La première pouvait accueillir une poulie sous l'avancée, pratique pour hisser ou descendre les marchandises depuis la rue

3 et 4 : Lucarne "bâtière", toiture à deux pans (Pays Fort pour la première et Cléry-St-André)

5 : Lucarne "rampante", résultant souvent d'une réfection à l'économie d'une ancienne lucarne bâtière

6 et 7 : En chapeau de gendarme, fréquente sur les maisons de bourg

8 : Le "chien assis" (toiture à contre-pente de la toiture principale) ne se rencontre pas dans notre bâti rural du Loiret. Ce terme est employé à tort pour désigner toute espèce de lucarne.



Les matériaux

Le bois



Les parois des "jouées" (côtés) des lucarnes en bois sont traditionnellement réalisées avec des planches posées en oblique, parallèles à la pente du toit.

La pierre



Lucarnes à encadrement et fronton en pierre. La plus simple se situe sur une grange en Forêt d'Orléans. Les lucarnes à fronton plus ou moins décoré se rencontrent sur les maisons de bourg de la deuxième moitié du XIX^e siècle, notamment dans les communes du nord d'Orléans (de La Chapelle Saint-Mesmin à Ingré et Ormes). La lucarne de droite se trouve à Chécy.

Le fronton des lucarnes en pierre, surtout ceux en chapeau de gendarme sont très souvent protégés par une bande de zinc.

La brique



Elles sont évidemment fréquentes en Forêt d'Orléans (sur bâtiments fin XIX^e) et en Sologne pays de terre cuite. Les linteaux en arc, faciles à réaliser avec des briques, abondent. Les jouées sont en brique et/ou en maçonnerie.

Pierre/bois, pierre/briques



Les mélanges de matériaux sont souvent observés : pierre/bois, pierre/briques, briques/bois.
À droite une lucarne complètement atypique sur une maison d'Olivet

Un cas particulier : les lucarnes de Mareau et de Cléry



Les lucarnes du Loiret, notamment en Val de Loire, sont généralement plus hautes que larges, on peut observer à Mareau-aux-Prés et à Cléry-Saint-André des lucarnes bâtières beaucoup plus trapues, presque carrées. Elles sont le plus souvent en pierre extraite localement.

3. Comment traiter les lucarnes dans une restauration ?

Rendre le comble habitable soulève évidemment un certain nombre de problèmes ; outre celui de l'isolation thermique, se pose le problème de l'éclairage : l'installation de lucarnes supplémentaires est alors souvent envisagée.

Quelles précautions prendre ?

Il faut d'abord s'assurer que la façade « supporte » visuellement une deuxième lucarne. Sur les maisons paysannes de notre département, il est rare que la longueur de la façade permette d'en accepter plus de deux, sous peine de l'alourdir et d'en détruire l'équilibre et l'harmonie.



Il est le plus souvent préférable d'opter pour un châssis de toit qui ne soit pas trop grand, de bonnes proportions (plus haut que large) et d'un modèle non proéminent par rapport à la toiture. (Si la disposition prévue des pièces le permet, il est d'ailleurs conseillé, pour des raisons esthétiques et de confort, d'installer ces châssis plutôt sur les façades Nord que Sud.)

Si on doit installer une nouvelle lucarne, la symétrie n'est pas forcément à rechercher : une variante dans le matériau, la taille, l'implantation peut être une solution heureuse.

On peut voir dans l'exemple ci-contre (un cas de très long bâtiment pouvant supporter 4 lucarnes) 3 modèles différents, qui donnent beaucoup d'intérêt et de vie à la façade.

Autres points sensibles :

Les proportions : c'est l'existant qui pourra indiquer les justes proportions (pas nécessairement les mêmes dimensions).

La pente de la toiture : on peut voir sur les lucarnes anciennes que la pente est souvent inférieure à celle de la toiture. Elle ne doit pas en tout cas lui être supérieure (type lucarne de pavillon moderne), comme on le voit trop souvent. De même, le poinçon (pièce de bois coupant le triangle du fronton) est très peu présent dans les lucarnes du Loiret.

La noue [jonction de la toiture de la lucarne avec la toiture principale] : les noues anciennes en tuiles sont arrondies.

Il est d'usage aujourd'hui de les doubler en zinc avec des noues droites. À défaut de noue ronde (dont certains couvreurs possèdent encore le savoir faire), il convient de masquer le zinc avec le matériau de couverture



À gauche, noue ancienne (Mareau-aux-Prés). À droite, un bon exemple de réfection de lucarne avec noue arrondie et planches en oblique. À noter le châssis de toit bien intégré à la toiture.

Les jouées : une lucarne en pierre ou pierre et brique appelle des jouées en pierre et/ou maçonnerie (briques ou moellons) ; la façon traditionnelle (planches posées en oblique) peut tout à fait être reprise sur une lucarne en bois.

Les matériaux : en fonction de la période de construction de la maison, on peut varier les matériaux : sur une partie 19ème, la pierre ou la pierre et briques peut être une solution, alors que la lucarne en bois peut marquer une période plus ancienne.

Le vitrage et le garde-corps : il faut bien remplacer la porte par un ouvrant...Que choisir ?

Sur une lucarne de dimensions "classiques", la fenêtre à 6 carreaux est sans doute la moins mauvaise solution. Sur des lucarnes plus petites (comme celles de Mareau-Cléry) un vitrage unique sans petits bois peut être assez heureux. À éviter : les menuiseries "rustiques" à petits carreaux.

Le garde-corps, nécessaire si le vitrage est ouvrant, doit être aussi léger que possible, par exemple une ferronnerie fine et sans fioritures, peinte de la même couleur que les huisseries. (la photo Pierre et briques, page 5, est de ce point de vue un mauvais exemple). Les garde-corps en gros bois teinté foncé défigurent une lucarne.

Pour les lucarnes aussi, simplicité et discrétion sont les maîtres-mots d'une restauration réussie...



Cette 26e édition aura pour thème "Patrimoine et Territoires". S'il constitue un lien avec le passé qu'il tend à valoriser, le patrimoine est également une solution d'avenir pour les territoires et donne matière à appréhender notre société à venir. Renouvellement et redynamisation des centres urbains, réutilisation du patrimoine monumental, attractivité touristique et économique seront autant de thèmes abordés lors de cette édition.

Visite de l'entreprise Saint-Astier 12 et 13 mars 2020



Sur proposition de Rudy DODIN, le commercial des chaux Saint-Astier pour la Région Centre, un groupe MPF du 41, 37, 18 et 45 a pu visiter, à une vingtaine de km de Périgueux, le site de production de l'entreprise Saint-Astier, qui est encore une entreprise familiale et indépendante.

Nous avons pu voir l'extraction proprement dite dans d'impressionnantes carrières souterraines (pas de poussière à l'extérieur), le concassage en souterrain et les fours à chaux.

La particularité du calcaire de Saint-Astier est de contenir de la silice, régulièrement répartie dans les bancs de calcaire : il ne permet donc pas d'obtenir de la CL90 (Saint-Astier achète ses chaux CL90 à d'autres fournisseurs) ; mais il a l'avantage de fournir une chaux sans aluminates, donc ne produisant pas de sels et qu'on peut gâcher à l'eau de mer, mélanger à la terre et qui est compatible avec le plâtre.

Quelques points qui ressortent des explications qui nous ont été fournies par les deux conférenciers :

- ✓ L'adaptation du liant au support : Comme l'a reformulé sous forme de boutade un de nos amis du 37 : "NHL5 sur du tuffeau, t'as tout faux"...
- ✓ L'importance de varier les dosages de liant en fonction du sable utilisé : moins de liant par exemple avec des sables colorés ;
- ✓ Faire très attention aux étiquettes : le "Z" (NHLZ) indique qu'il y a 20% de ciment ajouté : **à ne pas utiliser dans le bâti ancien** ; l'absence de "N" (HL2) indique qu'il y a plus de 20% d'additifs (ceux-ci peuvent être des colorants, par exemple et garder toutes les qualités du produit) ; "FL" indique une chaux "formulée", contenant divers additifs...
- ✓ S'il n'existe pas encore de DTU sur le chaux-chanvre ou les dalles de béton de chaux, il est possible pour l'artisan de demander une extension de garantie pour son assurance décennale.

A noter l'investissement de Saint-Astier dans la formation des professionnels du bâtiment : nous avons ainsi pu échanger avec un des maçons formateurs et son groupe de stagiaires et voir utiliser les différents produits.

Deux journées particulièrement riches en informations, dont il faut remercier Rudy Dodin et Bernard Talichet, délégué du 41, qui en ont assuré l'organisation.

N.B : Le site de Saint-Astier "Chaux & enduits de Saint-Astier" vous apportera toutes informations sur les produits et leur utilisation. À noter que notre délégation a également travaillé avec M. Pascal, le commercial du groupe Lhoist (ex chaux Balthazard et Cotte) qui nous a fourni de la chaux pour notre chantier de Chécly et fait une présentation très pointue de ses produits, de la chaux vive à la chaux dolomitique.

